
Erratum

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 6 septembre 2006, 138^e année, n^o 36.

À la Table des matières, page 4229, rubrique Projets de règlement, première entrée, on aurait dû lire « Psychologues » au lieu de « Phychologues ».

À l'Index, page 4364, deuxième entrée, on aurait dû lire « Psychologues » au lieu de « Phychologues ».

À l'Index, page 4365, quatorzième entrée, on aurait dû lire « Psychologues » au lieu de « Phychologues ».

46916